MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DIRECTION RÉGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT
Publication périodique SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
DLP 29-9-86036435

AVERTISSEMENTS AGRICOLES ®

BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES RHONE-ALPES
AIN, ARDECHE, DROME, ISERE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE

EDITION GRANDES CULTURES
ABONNEMENT ANNUEL : 95 F
REGISSEUR RECETTES D.D.A.F.
78954848

RÉGION RHÔNE-ALPES 55, rue Mazenod 69426 LYON CÉDEX 03

5 Septembre 1986 N° de série continue 71 Bulletin n° 10

COLZA d'hiver

- Condition d'une bonne implantation (par le CETIOM régional)
- Grosse altise : pensez-y au moment du semis
- Limaces : à surveiller dès la levée
- Désherbage

Conditions d'une bonne implantation par l'Ingénieur régional CETIOM

Semer tôt pour bien installer les plantes avant l'hiver

Un colza bien implanté doit avoir atteint à l'entrée de l'hiver le stade suivant :
- 60 pieds par m2
- 8 feuilles
- racine de la taille d'un crayon (au collet) et de 15-20 cm de long

Dates de semis du colza en Rhône-Alpes

	Période conseillée*	Limite extrême
Zones froides (Dombes, Chambaran...)	20 août - 15 septembre	25 septembre
Nord Vallée du Rhône (Ain, Rhône, Isère...)	25 août - 20 septembre	1er octobre
Moyenne Vallée du Rhône (Drôme...)	10 septembre - 1er octobre	10 octobre

* En début de période, ne pas apporter d'azote, sauf si des pailles ont été enfouies sur la parcelle en cours d'été, sans azote.
En fin de période, apporter 30 à 60 unités à l'ha.

Semer clair pour éviter la concurrence entre plantes à l'automne

La dose de 4 à 5 kg de semences à l'hectare permet d'obtenir les 60 plantes/m2, même avec 40 % de pertes à la levée. Avec un semoir pneumatique cette dose est abaissée à 3 - 3,5 kg/ha.

Au semoir à céréales, choisir l'écartement 17 cm si le semoir est assez précis pour ne pas dépasser la dose de 5 kg/ha ; sinon préférer l'écartement 34 cm. Pendant la période favorable au semis, semer dès que le lit de semence est prêt, même dans le sec. Ne pas dépasser 2 cm de profondeur sauf si les conditions sont très sèches et le sol non battant (maximum 3-4 cm).

P136

Imprimerie de la Région RHÔNE-ALPES - Directeur Gérant : R. GIREAU - Commission Paritaire de Presse N° 1766 AD

Pour choisir entre les variétés

Variétés	Précocité	Rendements en essais dans le Sud-Est 1984 essais	1984 rendement % J 9	1985 essais	1985 rendement % J 9	Teneur en huiles aux normes	Tolérance aux maladies* Phoma	Cylindros-poriose	Pseudocer-cosporella
BIENVENU	précoce	3	103	9	100	41,9	++(+)	+++	+
JET NEUF	demi-tardive	7	100	9	100	40,5	++(+)	+	+++
KORINA	demi-tardive	-	-	8	99	41,2	++	+++	+++
BELINDA	demi-tardive	-	-	6	97	41,5	++	++	+
DARMOR**	tardive	7	96	9	97	41,1	+++	+++	+++

* +++ bonne ++ moyenne + faible
** Darmor = variété à tourteau amélioré (dit "oo"). Trop tardive pour la région

Grosse altise

Ce parasite présent chaque année peut faire de gros dégâts tant à la levée par les adultes, qu'à la reprise de végétation au printemps par les larves. L'importance des attaques est différente suivant les secteurs. Il convient donc d'adapter la méthode de lutte au risque encouru.

Lorsque le risque est important, c'est-à-dire si l'altise menace régulièrement les cultures, on a intérêt a choisir la méthode la plus efficace, le traitement du sol au moment du semis à l'aide de microgranulés en localisation. Ceux-ci abîmant très rapidement les semoirs ordinaires, il est indispensable de s'équiper d'un microgranulateur. Cela exige un investissement assez important et il faut également que la sècheresse ne persiste pas, mais le procédé est sécurisant car la longue rémanence de ces produits (2 mois environ) protège la culture dans sa phase la plus critique jusqu'à l'entrée de l'hiver.

Les produits utilisables sont :

- carbofuran (CURATER) à 450 g de ma/ha (9 kg)
- thiofanox (DACAMOX 5G) à 450 g " " (9 kg)
- terbuphos (COUNTER) à 200 g " " (10 kg)
- furathiocarbe (DELTANET) à 600 g " " (12 kg)
- benfuracarbe (ONCOL 5G) à 600 g " " (9 kg)

Si la menace grosse altise n'est pas habituelle, on peut faire l'impasse de ce traitement couteux, pour ne traiter que lorsqu'il y a invasion. On a alors intérêt à acheter des semences traitées au "Mesurol 50" qui protègent la culture jusqu'à la levée. Ensuite, il faut surveiller (installer des cuvettes jaunes) le colza jusqu'au stade 2 feuilles vraies (B2) et traiter en végétation si l'on observe 3 plantes sur 10 présentant des morsures.

Produits utilisables :

- deltaméthrine (DECIS) 7,5 g de ma/ha
- cyperméthrine (nb spéc) 25 g " "
- fenvalérate (SUMICIDIN) 50 g " "
- fluvalinate (MAVRIK) 48 g " "
- cyfluthrine (BAYTHROID) 15 g " "
- alphaméthrine (FASTAC 10) 10 g " "

Cette méthode est moins couteuse mais exige une surveillance même après le traitement pour contrôler la présence éventuelle de larves.

Limaces

Favorisées par la chaleur et l'humidité, elles causent souvent de gros dégâts dans nos régions, principalement au moment de la levée. On peut déceler leur présence par la pose de tuiles, planches ou autres abris sous lesquels on place quelques granulés antilimace, et l'on intervient dès que l'on constate la présence de cadavres.

Produits utilisables : métaldéhyde (nb spéc) à 15-30 kg de granulés à 5 % par hectare.
mercaptodimethur (MESUROL antilimace) à 3 kg d'appâts à 4 % par ha

Signalons que ce dernier produit présente un danger pour le gibier.